

DISCOURS POUR LES VŒUX 2015

Monsieur le Conseiller Régional et représentant de notre député, Monsieur le Conseiller Général, Messieurs et Mesdames les Maires, Maires-adjoints et conseillers des communes voisines, Messieurs les représentants des services de la Gendarmerie et des pompiers, Messieurs et Mesdames les représentants des associations, de l'école, du personnel communal, chers amis.

Je voudrais en premier lieu excuser Messieurs CARLE, ACCOYER, TARDY et AMOUDRY, qui pris par d'autres vœux sur d'autres communes n'ont pu venir ce soir. Je voudrais également excuser un certain nombre de membres de la paroisse qui n'arriveront que tout à l'heure, une messe ayant lieu à Lovagny en ce moment même.

Cette cérémonie est plus que particulière au regard des graves événements qui ont secoué la France ces derniers jours. Nous sommes encore aujourd'hui en journée de deuil et le maintien de cette cérémonie s'est posé. Je souhaite donc m'associer, que dis-je, nous associer au mouvement général ambiant de colère et de consternation. Dans un pays où la liberté est élevée au rang de devise nationale, ces actes sont répugnants et chacun doit lutter pour maintenir haut sur les frontons de nos mairies cette fière devise : LIBERTE EGALITE FRATERNITE. Je suis Charlie, nous sommes Charlie. Je vous propose donc de faire une minute de silence en l'honneur de nos 17 compatriotes tués lors de ces événements.

(...)

Je vous remercie, et je vous invite à participer nombreux à la manifestation qui se tiendra demain devant l'Hôtel de Ville d'Annecy à 15 heures.

Ce préambule indispensable étant fait, je me permets en mon nom et nom du Conseil Municipal de vous présenter mes vœux de santé, de bonheur et de réussite à vous-mêmes et à vos familles. Que chacun aborde en 2015 sans tomber dans la morosité ambiante, en n'oubliant pas que nous sommes dans une situation privilégiée par rapport à une grande partie du monde. Nous vivons bien ici, même si nous devons admettre de réduire la voilure ces prochains temps pour ne pas vivre au-dessus de nos moyens. Evidement, « toujours plus de services » ne rime pas avec « de moins en moins de prélèvements ». Chaque responsable est soumis au même dilemme de continuer à faire autant avec moins. Nonglard n'échappe pas à la règle. L'Etat, principal pourvoyeur de fonds des communes, n'est plus en capacité de nous apporter un niveau d'aide équivalent. Les communes doivent participer au redressement national et nous le ferons.

La réforme territoriale, dite loi MAPAN, va profondément bouleverser notre organisation multiséculaire. Nos communes créées lors de la révolution, elles-mêmes issues des paroisses, datent de la nuit des temps. Mais le monde change et l'esprit de la Loi est de réduire le nombre de communes et d'intercommunalités avec pour objectif de réaliser des économies d'échelle. Nous avons appris à monter des projets en commun notamment dans notre communauté de communes Fier et Usses. Il va sans doute falloir modifier cette organisation. Comment dans ce mouvement général ne pas perdre notre identité et garder notre pouvoir de décision ? Nous serons impactés par cette loi, et les échéances sont très courtes : la fin de l'année 2015.

En attendant ces bouleversement, n'oublions pas notre Commune. Vous n'êtes pas sans savoir que le Conseil actuel a repris le flambeau du projet d'agrandissement de l'école, initié par le précédent Conseil. Le projet a été entièrement réécrit en 2014. Le premier jet présenté en début d'année, sans doute idéal, n'était malheureusement pas finançable. Le nouveau projet est plus modeste, mais comporte toujours deux classes supplémentaires et un bloc vestiaires-sanitaires. Cette extension sera édifiée dans la cour basse de l'école. Le permis a été déposé à Noël avec pour objectif un démarrage du chantier en juin 2015 et une livraison pour la rentrée de septembre 2016.

En parallèle, nous rénoverons les chaufferies des bâtiments de l'école et du presbytère, vétustes, dans un projet innovant de chaufferie à granulés de bois, jumelée à un réseau de chaleur distribuant ces deux bâtiments et les deux nouvelles classes.

Quand les conditions financières de ces travaux seront définitivement calées, nous reprendrons le dossier de la sécurité des cheminements piétons notamment aux abords de l'école. Ainsi, le dossier de la sécurisation de la route de la Lanterne, mis sous l'étouffoir pour le moment, sera ressorti des cartons. D'autres projets vont également s'imposer, mais permettez-moi de les garder pour 2016.

Enfin, je ne voudrais pas clore cette cérémonie sans parler de notre démographie. Le Conseil du mandat 2001-2008 avait mis en place le PLU. Un des principaux objectifs était de sauvegarder notre école. Ainsi des terrains avaient été libérés pour la construction de logements capables d'accueillir des jeunes. Depuis trois ans nous ressentons en plein cette politique et 2014 aura été particulièrement impactée. En effet, nous avons enregistré pas moins de 21 permis de construire, du jamais vu. En, corollaire, nous avons enregistré 16 naissances dans l'année, battant ainsi le record de 1989 avec 11 naissances.

Alors je me propose de clore ce discours en renouvelant particulièrement mes vœux aux jeunes parents.

Bonne et heureuse année à tous.

Je vais maintenant donner la parole aux associations qui le désirent pour se présenter.

Le Comité d'animation Nadine LYARD

L'APE : Edwige BALDACCHINO

La Bibliothèque : Jeanine LABAZ

L'ALN : François ROTHEA

Les AFN : Gérard NIQUET

Les chasseurs : Raymond DEVILLE

L'ADMR : Chantal BOCQUET.

Vous avez compris le travail fait par les associations pour la vie de notre Commune, que tous les intervenants en soient vivement remerciés. Ils peuvent compter sur la municipalité pour les soutenir dans leurs actions.

Christophe GUITTON